TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017
1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ
Téléphone : 04.79.85.08.68
Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h
Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr
Site internet : http://www.tlc-barberaz.fr

Pôle « Randonnées - Montagne »
Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr
Blog: http://tlc-rando-montagne.fr/
Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

LETTRE D'INFORMATION "SPECIALE RENTREE 2017"

Bonjour à tous!

Une nouvelle saison associative et sportive démarre très prochainement.
Après une année incertaine quant à sa pérennité et grâce à la volonté de certaines personnes qui se sont investies pour que l'aventure continue, l'association va poursuivre "son petit bonhomme de chemin"...!!!
Une nouvelle organisation est mise en place dès la rentrée, avec surtout une équipe de direction renouvelée et remaniée.

Sommaire:

* Nouvelle direction et nouvelle organisation
* Nouvelle gestion administrative et financière
* Les programmes des randonnées
* Association de randonneurs dynamique recrute "animateurs de randonnées"...!!!
* Nouveaux tarifs de la licence de la FFRandonnée
* Le certificat médical
** Rappel de quelques dates importantes

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Nouvelle direction et nouvelle organisation**

Chantal Pillet avait annoncé à la dernière assemblée générale qu'elle quitterait ses fonctions de présidente à la fin de la saison.

Au cours du conseil d'administration le 25 août dernier, elle **a présenté sa démission de façon officielle**.

Le C.A. a donc procédé immédiatement à l'élection d'un nouveau président. Et c'est sans surprise, **Jean Perrod**, qui avait annoncé sa candidature au cours des dernières réunions d'un groupe de travail constitué pour éviter la disparition de l'association, qui **a été élu président**.

Dans le même temps, les différents pôles, dont on avait déjà parlé et prévus pour réorganiser la gouvernance de l'association, ont été officiellement créés, **chaque pôle étant placé sous la responsabilité d'un "vice-président délégué"**.

L'organigramme est donc composé comme suit:

* pôle gestion financière: Walli Polo
* pôle gestion administrative: Louisette Michaud
* pôle randonnées-montagne: Pierre Didier-Laurent
* pôle activités de loisir et culture: Colette Margrit
* pôle tourisme et voyages: Christiane Roulet

Pour (l'ex) activité "randonnées-montagne", cela ne change pas grand chose, celle-ci étant déjà largement autonome dans sa gestion au quotidien.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** <u>Nouvelle gestion administrative et financière</u>**

L'association s'est dotée d'un système de gestion informatisé qui sera mis en œuvre dès la reprise de la saison. Il est possible qu'il se produise quelques petits cafouillages au démarrage, provoquant quelques désagréments pour les adhérents qui devront remplir une **nouvelle fiche d'adhésion individuelle**.

Une grande indulgence vous sera demandée à cette occasion!

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** <u>Les programmes des randonnées</u>**

C'est donc reparti pour une nouvelle saison de **randonnées**.

Les programmes des randonnées de l'automne sont en ligne sur le blog, quelques "exemplaires papiers" restant disponibles à l'accueil.

ATTENTION: **La liste des encadrants avec leurs coordonnées a été modifiée!** Supprimez l'ancienne liste que vous aviez enregistrée ou imprimée, pour éviter les erreurs au moment de l'inscription aux randonnées!

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** <u>Association de randonneurs dynamique recrute "animateurs de randonnées"...!!!</u>**

Nos randonnées n'existent que parce qu'il y a une équipe d'animateurs apparemment conséquente.

Aujourd'hui, celle-ci est constituée de **17 animateurs(trices)** possédant des qualifications de niveaux différents.

A première vue, cela semble être important. **Mais** compte tenu du fait que certains(es) sont encore en activité professionnelle, donc pas toujours disponibles, qu'il y a au minimum deux animateurs(trices) désigné(e)s sur chacune de nos trois randonnées hebdomadaires, que malheureusement certains(es) connaissent actuellement des soucis de santé, il devient difficile de proposer un planning complet pour ce qui concerne l'encadrement.

En tant que responsable associatif, j'applique un principe de base à deux facteurs: *"le bénévole, donc l'animateur, n'est là que lorsqu'il le veut et parce qu'il le peut"*. Si l'un de ces facteurs n'est pas rempli, l'animateur n'est pas présent!

Et **"pas d'animateur, pas de randonnée...!!!**

C'est pourquoi il devient urgent de recruter de nouveaux animateurs au sein de notre association!

Ce n'est pas si compliqué que cela d'encadrer un groupe: Un peu de temps, un esprit d'équipe, du bon sens, et surtout l'envie de partager...!!!

L'association prend en charge la préparation des candidats et les frais de formation, alors **n'hésitez plus, lancez-vous dans l'aventure...!!!**

Nous avons la chance au sein de l'association de compter quatre des formateurs du comité départemental (Jean, Jean, Jean-Luc et moi-même). Prenez contact avec l'un deux, ils vous présenteront le cursus de formation.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** <u>Nouveaux tarifs de la licence de la FFRandonnée</u>**

Pour cette nouvelle saison sportive, les tarifs des licences ont été revalorisés par le comité directeur national et validés par l'assemblée générale nationale au printemps dernier.

Les tarifs sont désormais les suivants:

* licence individuelle avec responsabilité civile et accidents corporels (IRA): 25,00€
* licence familiale avec responsabilité civile et accidents corporels (FRA): 49,80€
* licence individuelle avec extension "multi-loisirs pleine nature" (IMPN): 41,00€
* licence familiale avec extension "multi-loisirs pleine nature" (FMPN): 75,80€

Le coût de l'abonnement à "Rando Passion Magazine" est inchangé, soit 6,00€ pour 4 numéros.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** <u>Le certificat médical</u>**

De nouvelles dispositions régissent la production du certificat médical pour obtenir la licence (sportive) de la FFRandonnée.

Pour résumer (car c'est un peu un casse-tête!):

* Première demande de licence: production du **certificat médical "d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée"** (pour nous, randonnée pédestre en montagne et raquettes à neige). Ce certificat doit être **daté de moins d'un an et sera valable trois ans**.

* Après trois ans donc, nouveau certificat médical, idem ci-dessus.

* **Dans l'intervalle** (renouvellement un an et deux ans!), obligation de répondre à un **questionnaire de santé et selon les réponses apportées**:

- **S'il est répondu « NON »** à toutes les questions **et que le demandeur l'atteste**, il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
- **S'il est répondu « OUI »** à au moins une des questions, ou **si le demandeur** refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Toutes les informations et les modèles sont en ligne sur le blog, onglet "randonner avec nous", page "certificat médical". Vous pouvez aussi questionner vos responsables qui essayerons de vous informer ! (je vous avais bien **dit** que c'était une "usine à gaz"...!!!)

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

**** <u>Rappel de quelques dates importantes</u>**

* dimanche 10 septembre 2017: **La "balade pour tous" à Barberaz** (inscrite au programme!)

* samedi 25 novembre 2017: **Assemblée générale ordinaire** de l'association. L'association cherche toujours et encore de nouveaux administrateurs. Investissez vous dans la vie de votre association et si vous ne pouvez pas être présent, faites passer la procuration que vous avez reçue avec la convocation!

* dimanche 18 mars 2018: **Repas des adhérents**, anniversaire 30 ans de T.L.C.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Voilà, cette lettre est un peu longue, mais c'est la rentrée, il y avait beaucoup de choses à dire, ...

A très bientôt, sur les chemins, Pierre